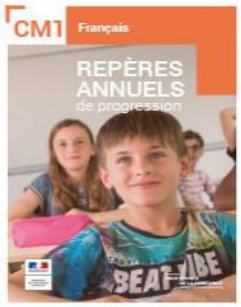

Lecture et compréhension de l'écrit

Comprendre un texte littéraire et se l'approprier		
Dans un texte, les élèves repèrent les informations explicites et pointent les informations qui ne sont pas données. Les élèves distinguent, par la mise en page, un extrait de théâtre, un poème et un texte narratif. Ils mettent en relation le texte lu avec un autre texte étudié en classe.	Les élèves restituent l'essentiel d'un texte qui contient des informations explicites et des informations implicites. Ils reconnaissent et nomment les principaux genres littéraires à l'aide de critères explicites donnés par le professeur. Ils mettent en relation le texte lu avec un autre texte ou une autre référence culturelle.	Les élèves comprennent un texte qui contient des inférences variées (logique, causale, chronologique, intention des personnages …). Ils identifient les principaux genres littéraires (conte, roman, poésie, fable, nouvelle, théâtre) et repèrent leurs caractéristiques majeures. En fin d'année, ils disposent d'une première culture littéraire fondée sur la mémoire des œuvres lues les années précédentes. Ils mettent en relation le texte lu avec d'autres références : expérience vécue, connaissance culturelle…

Lecture et compréhension de l'écrit (suite)		
Comprendre des textes, des documents et des images, et les interpréter **Contrôler sa compréhension et devenir un lecteur autonome**		
Dès le début de l'année, les élèves répondent à des questions en recherchant des éléments de réponse dans des documents simples, dont ils donnent la nature et la source. Ils découvrent des documents composites et y repèrent des informations grâce à un questionnement.	Les élèves reconnaissent et nomment les caractéristiques des différents éléments d'un document composite. À partir de questions posées, les élèves prélèvent des informations (en faisant des inférences si nécessaire) qu'ils combinent pour donner un sens global au document composite.	Ils identifient l'énonciateur du texte, son statut, sa provenance, le thème développé des textes documentaires, des articles de presse, des documents composites au format papier ou numérique. Ils établissent des liens entre les informations présentes sous des formes diverses (titraille, mots clés, illustrations …). **En fin d'année**, ils dégagent les caractéristiques formelles d'un texte par support (livres, journaux, dictionnaires, encyclopédies, affiches, dépliants...), par domaine (littéraire, scientifique...), par type (narratif, descriptif, explicatif, injonctif...).